

Le Burundi enregistre plus de 80 000 armes retirées de la population

Arrib News, 25/09/2013 – Source Xinhua Plus de 80 000 armes légères et de petit calibre (ALPC) de différentes sortes ont été retirées de la population à la veille de la deuxième phase du désarmement civil, prévue en octobre prochain. À Bujumbura, le commissaire de police Pierre Claver Gahungu, assistant du ministre burundais de la Sécurité Publique, au cours d'une séance de sensibilisation de la femme leader burundaise pour participer dans la réduction de la violence armée. Pour lui, d'importantes réalisations ont été faites grâce au programme de désarmement de la population, lancé en 2006. Plus de 350.000 cartouches ont aussi été retirées de la population. Sur 26 armes d'équipement collectées, 73% proviennent de la campagne nationale de remise volontaire des armes, organisée en 2009 par la commission nationale de désarmement.

Sur 2942 fusils et pistolets collectés, 78,5% découlent de la campagne, sur 16 779 grenades, 8% proviennent de la campagne et sur 194.179 munitions, 82,7% résultent de cette campagne, a-t-il précisé. Cependant, les femmes leaders devraient s'impliquer davantage dans la campagne de sensibilisation du désarmement de la population civile, a fait remarquer M. Samuel Ngede, au nom du Bureau des Nations Unies au Burundi (BNUB). En effet, a-t-il explicité, les femmes sont parmi les principales victimes de la prolifération des ALPC. Non seulement elles ne détiennent pas généralement des ALPC, ce qui les rend plus vulnérables à la violence armée, mais aussi elles y perdent les membres de leurs familles et des infrastructures socio-économiques dont elles dépendent sensiblement. Par ailleurs, le BNUB et la communauté internationale continueront à aider les femmes leaders burundaises afin qu'elles puissent jouer un rôle clé dans la lutte contre la violence armée, a-t-il rassuré. Pour rappel, la population s'est procurée des armes à feu qui continuent à circuler illégalement à travers le pays, suite aux crises politiques successives que le pays a connues. Ces armes sont utilisées pour commettre des crimes notamment le banditisme, les meurtres, les violences sexuelles, malgré la promulgation de loi sur les ALPC et les actions menées de lutte contre la prolifération de ces armes.